



ambition pour la biodiversité
**BIODEV
2030**



Gouvernance du projet BIODEV2030 à Madagascar

Co-Leadership :

Le projet « Facilité biodiversité – Biodev 2030 » est réalisé sous le co-leadership du ; (i) ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD), (ii) ministère de l'économie et des finances (MEF) et, (iii) ministère de l'aménagement du territoire et des travaux publics (MATTP).

Ces trois ministères co-leads, des ministères transversaux, sont représentés dans le comité de Pilotage.

Organe 1 : COPIL du projet BIODEV2030

Description et rôle :

Il est créé au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, dans le cadre du Projet "Facilité biodiversité – BIODEV2030", un Comité de Pilotage.

Le Comité de Pilotage a pour rôle :

- De valider le processus pour avoir les engagements volontaires des acteurs au cadre mondial de la biodiversité après 2020;
- De vérifier l'avancement et d'assurer le suivi du projet sur le plan technique ;
- Et de valider les résultats des études réalisées dans le cadre du projet.

Composition :

- Le Ministre de l'environnement et du développement durable ou son représentant
- Le Coordinateur de l'Organe de Coordination des actions stratégiques pour le Diplomatie Verte et les Organismes Rattachés du Ministère de l'environnement et du développement durable ou son représentant
- Le Directeur Général de l'Economie et du Plan ou son représentant
- Le Directeur Général de l'Aménagement du Territoire ou son représentant
- Le Point focal national de la Convention sur la Diversité Biologique
- Un Représentant des OSC
- Un Représentant du secteur privé par secteur économique (6 secteurs identifiés dans l'étude)

Organe 2 : Groupe consultatif

Description et rôle :

Le comité de Pilotage est élargi à d'autres personnes ressources pour discuter des résultats de l'analyse des moteurs de l'érosion de la biodiversité, de la définition des nouvelles trajectoires inversant cette perte de la biodiversité et les engagements volontaires des acteurs.

Organe 3 : Comité chargé de la préparation de la position de Madagascar et ses engagements au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 – objet de la COP15 de la CDB (Ministère de l'environnement et du développement durable – WWF)

Description et rôle :

Ce comité composé de l'équipe du Point focal national de la CDB au sein de la direction de la diplomatie verte du MEDD et du coordinateur du projet BIODEV2030 a pour rôle de :

- Faciliter les consultations nationales sur le cadre mondial de la biodiversité
- Coordonner ce processus de consultations nationales avec l'analyse des moteurs de l'érosion de la biodiversité.